



Bulletin municipal n° 1

- Janvier 2025 -

LES SERVICES

HORAIRES DE LA MAIRIE

lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00
mercredi - samedi de 9 h 00 à 12 h 00

téléphone : 02.48.80.40.54

e-mail : secretariat@mairie-cuffy.fr
site internet : www.mairie-cuffy.fr

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

LUNDI	de 09 H 00 à 10 H 00	JEUDI	de 11 H 00 à 12 H 00
MERCREDI	de 11 H 00 à 12 H 00	VENDREDI	de 15 H 00 à 16 H 00

AUTRES SERVICES

SAMU		15	
POMPIERS		18 ou 112	
GENDARMERIE	LA GUERCHE	02.48.77.55.10	(permanences du lundi au jeudi de 14h à 18h)
DDT (EQUIPEMENT)	SAINT-AMAND	02.48.61.53.83	
VEOLIA (GENERALE DES EAUX)		02.48.96.99.11 (St AMAND) / 09.69.32.35.29	
EDF <i>renseignements</i>		09.69.32.15.15	
<i>dépannage</i>		09.72.67.50.18	
SMIRTOM SAINT-AMANDOIS		02.48.60.66.89	
COMMUNAUTE DE COMMUNES	JOUET / L'AUBOIS	02.48.77.55.50	
MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE	LA GUERCHE	02.48.74.74.74	
ASSISTANTE SOCIALE	LA GUERCHE	02.48.25.26.60	(sur rendez-vous)
POSTE	CUFFY	02.48.77.53.71	
ECOLE <i>maternelle / cantine / garderie</i>	CUFFY	02.48.80.41.93	
<i>primaire</i>		02.48.80.45.03	
CENTRE SOCIOCULTUREL	CUFFY	02.48.80.40.73	
INFIRMIERE	CUFFY	02.48.76.42.21 / 06.38.73.44.10	



PERMANENCES ORGANISMES A LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

➤ **MAISON FRANCE SERVICES** est installée à l'entrée du parc Maurice Fuselier.


Deux hôtesse se relaient afin d'accompagner les administrés dans leurs démarches auprès des organismes suivants :

CPAM, CAF, CARSAT, MSA, RSI, Pôle Emploi, Conseil Général du Cher, Primrenov, permis de conduire, carte grise

HORAIRES : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (☎ : 02.48.80.46.06 ou 09.64.44.45.89)

mail : franceservices@mairie-laquercheaubois.fr

Certains organismes y assurent des permanences :

PROMETHEE – CAP EMPLOI - ☎ : 02.48.67.51.51	3 ^{ème} mardi du mois de 9h à 12h sur RDV
CDAD – PERMANENCE JURIDIQUE - ☎ : 02.48.68.33.83 / 06.85.42.95.14	1 ^{er} lundi du mois de 13h30 à 15h30
A.S.E.R. (Association Solidaire Emplois Ruraux) : 02.48.23.90.70	chaque jeudi de 9h00 à 12h00 sur RDV
CODHAJ (Comité Départemental Habitat Jeunes)	2 ^{ème} mardi du mois de 14h00 à 16h30 sur RDV
CAF	borne de consultation en permanence visioconférence le mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h
CARSAT CRAM - ☎ : 39 60	1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi du mois uniquement sur RDV
CICAS - ☎ : 0820 200 189	 permanence supprimée depuis le 1^{er} octobre 2017 – s'adresser à BOURGES ou NEVERS
MISSION LOCALE CHER SUD	lundi de 13h30 à 17h00 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 - ☎ : 02.48.82.10.35

➤ Permanences salles municipales de la Mairie de LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS :

- FACILAVIE : sur RDV - 02.48.23.06.70
- Défenseur des Droits : 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 9 h à 12 h - 06.40.51.27.76

PERSONNEL COMMUNAL

- SERVICE ADMINISTRATIF : Mme LANGLOIS - Mme HEURLEY – Mme GUENOT
- SERVICE SCOLAIRE / TECHNIQUE : Mme ALVES – Mme BLAHYJ - Mme CLEMENT - Mme SENICA ROCHEL – Mme DAPOGNY
- SERVICE TECHNIQUE : M. CASSIOT

HORAIRES BUS DIRECTION NEVERS (réseau RÉMI)



Service de transport à la demande
mis en place par le Conseil Régional du Centre.

réservation obligatoire au **0 806 70 33 33**

La BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE de CUFFY vous accueille le mercredi de 10 h 00 à 12 h 00





LE MOT du MAIRE

Dans les années 2010-2020, nos gouvernants ont décidé une stagnation de nos dotations, puis une baisse et une stabilisation depuis 2021.

La suppression de la taxe d'habitation devait être compensée à l'euro près, dixit le Gouvernement.

Malheureusement nos craintes sont confirmées et la compensation n'est pas à l'euro près !

La Municipalité a toujours voté ses budgets à l'équilibre, comme l'exige la loi.

Il est désagréable d'entendre l'ex-ministre des finances Bruno LEMAIRE accuser les collectivités locales d'avoir creusé le déficit de la France. En sept ans, plus de mille milliards de déficit à son palmarès, devrait le rendre plus humble et moins sûr de lui.

Depuis plus de quarante ans, aucun gouvernement, toutes tendances politiques confondues, n'a réussi à établir un budget à l'équilibre. La France vit à crédit, non pas pour investir sur l'avenir ce qui serait logique mais pour son fonctionnement ce qui est anormal.

Toutes les familles françaises savent qu'un budget doit être équilibré : « je ne dépense pas plus que ce que je gagne ».

Cet adage de base n'existe pas pour nos différents ministres des finances.

Je reprends la conclusion de mon Mot du Maire de janvier 2018 :

- Depuis plusieurs années nous sommes vigilants, nous essayons de dégager des excédents afin de pouvoir faire des investissements mais notre marge de manœuvre est étroite. Nous avons fait le choix de maîtriser notre fiscalité, nous assumerons le choix de différer certains travaux afin de respecter cet engagement.
- Souhaitons qu'une grande réforme de la fiscalité locale intervienne afin que nos communes puissent connaître de nouveau une certaine stabilité financière et puisse se projeter dans l'avenir et non plus naviguer au jour le jour suivant les humeurs de nos dirigeants nationaux !

Les Conseillers Municipaux, les membres du CCAS et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2025.

Le Maire, Olivier HURABIELLE

Bonne Année

TRAVAUX 2024

LOIRE A VELO

- . entretien régulier de la piste par une entreprise : deux passages en 2024
- . intervention de nos salariés pour enlever les branches et les arbres après vents forts ou signalement

VOIRIE

- rebouchage des nids de poules par enrobé à chaud : chemin de la Douat, rue au Dau, Levée de Loire, rue du Champ Grillau, rue des Puits, rue de la Mairie, rue du Colombier, rue de la Chappe
- rebouchage temporaire de nids de poule par apport de grave impasse des Gravières
- **stabilisation sur un côté rue du Colombier par apport de graves (remise au gabarit de la route existante)**
- balayage des caniveaux par nos agents, sur l'ensemble de la commune
- nettoyage de différents regards d'eaux pluviales et de grilles avaloirs par les agents
- **curage de 1000 mètres de fossés, rue du Pré du Roc**
- **curage de 139 mètres de fossés, impasse des Rompés**
- **réalisation d'un avaloir fonte rue des Linans**
- **réfection partielle de l'allée de Bosne en enrobé**
- remise en état du radar pédagogique à la Grenouille
- **abattage d'un arbre dangereux rue de la Chaume**
- **pose d'un panneau stop rue de la Chappe**
- **remplacement d'un panneau stop rue du Pré du Roc**
- **remplacement d'un panneau d'interdiction de circuler levée des Joigneaux**
- **signalisation au sol (lignes de stop principalement) refaite sur divers secteurs**
- **Pose d'un panneau signalant le centre équestre de la Réserve**

ECOLES

- balayage régulier et entretien des deux cours d'école
- **aplanissement terrain primaire : espace vert derrière le bâtiment central**
- **agrandissement : espace vert derrière la maternelle et la cantine avec déplacement portail et pose de clôtures**
- **friches enlevées et remplacement du grillage de clôture de la maternelle**
- **installation détecteur éclairage extérieur cours primaire et maternelle**
- **remplacement gouttières préau primaire**
- entretien sanitaire de l'arbre de la cour du primaire
- **mise en peinture époxy petit portail maternelle après modification**
- **poteaux petit portail maternelle rehaussés avec finition enduit gratté**
- pose d'un panneau de basket à la maternelle
- installation d'une prise triple étanche extérieure cour de la maternelle

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Interventions diverses dans tous les bâtiments pour l'entretien régulier

- Mairie

- réparation fuites mairie, local archives et associations
- **remplacement des 7 fenêtres en bois**
- **remplacement gouttières mairie**
- **séparation des alimentations EDF mairie et écoles**
- nettoyage terrasse arrière mairie
- réfection des entrées du secrétariat et de la salle des réunions
- **installation de rayonnages aux archives pour classement**
- remplacement de l'éclairage des archives par des leds
- remplacement des drapeaux sur la façade de la Mairie

- Local associatif

- **remplacement de la fenêtre côté rue**
- **réalisation accès PMR en enrobé**

- Cuisine de la cantine scolaire

- remplacement robinetteries cuisine

- Centre socio culturel

- réparation ou remplacement des tables et des chaises
- **remplacement robinetterie centre sociculturel**
- création d'un point de puisage dans WC handicapé
- remplacement des projecteurs de la scène

- Bibliothèque

- **remplacement de trois convecteurs**

- Locaux commerciaux

- nettoyage de la cour arrière avec évacuation des déchets par nos salariés
- **remplacement chauffe-eau coiffure**



- Escalé du Guétin
 - **réparation d'un extracteur industriel au local de stockage par une entreprise**

- Ateliers

- nettoyage et aménagement des ateliers
- remplacement chauffe-eau atelier
- remplacement des serrures
- réparation embrayage tracteur Landini et du roto broyeur
- remplacement robinetteries atelier
- remise en état du portail des ateliers
- préparation d'un portail pour création d'un chenil
- préparation d'une plateforme de dépôt de graves

- Eglise

- **rénovation porte de l'église suite à incendie**

- Cimetières

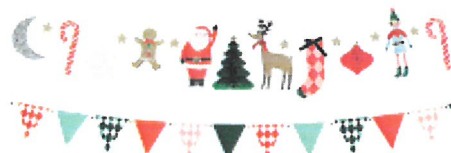
- réparation fuite du regard d'eau de l'ancien cimetière
- nettoyage et tonte hebdomadaire

- Cure

- **peinture des volets par nos agents salariés**

- Etang communal

- entretien régulier des espaces verts par une entreprise
- réparation toiture cabane étang par nos agents salariés
- entretien du chemin de l'étang municipal par apport de graves
- **remplacement des panneaux de l'étang municipal**



ESPACES VERTS

Par des prestataires

- fauchage des chemins verts
- broyage vertical des haies
- entretien de l'espace entre le Pont route et le Pont Canal
- broyage régulier des accotements et des fossés le long des routes
- taille des arbres et arbustes (Port, rond-point du centre socio, place de l'Eglise, les Merles, la Chappe, la Grenouille ...)

Par notre employé municipal et les contractuels d'Aser

- fauchage des chemins verts
- plantation de fleurs dans les jardinières
- arrosage des fleurs deux fois par semaine
- entretien des espaces verts (port, rond-point du Guétin, rond-point du Pré du Roc, monuments aux morts, aire de jeux des Fourmis, lotissement des Fourmis, la Cure, terrain de camping...)
- désherbage manuel du Bourg, de la place de l'Eglise, du Guétin et du Port
- ramassage des poubelles tous les lundis et vendredis sur toute la commune, et trois fois en été entre les deux ponts du Guétin et au Port
- désherbage des trottoirs et caniveaux sur toute la commune
- ramassage régulier des feuilles
- tonte des terrains de foot et de la pétanque

ECLAIRAGE PUBLIC

- entretien régulier des installations
- changement de différentes lampes et armoires
- réparation éclairage rue des Fourmis
- **enfouissement et pose de regards éclairage rue des Fourmis**

DIVERS

- **pose des décorations et des sapins de Noël (église, mairie, centre socioculturel, écoles) par notre employé communal**
- contrôle et vérification des extincteurs
- entretien des chaudières (mairie, écoles, salle des Fourmis)
- vérification de toutes les installations gaz (chauffe-eau, gazinière ...)
- vérification des circuits électriques (salle des fêtes)
- vérification des ouvertures de désenfumage (salle des fêtes)
- **conclusion de contrats avec ASER pour personnels en renfort pendant les périodes estivales**
- achat de divers panneaux de signalisation routière
- remplacement de panneaux de signalisation usagés par nos salariés
- réalisation des plans d'intervention et d'évacuation des bâtiments municipaux
- nettoyage et mise en sécurité d'un bâtiment vers la mairie
- **remplacement de la barrière entre les deux ponts au Guétin**



CONSEIL MUNICIPAL du 18 JUILLET 2024

- PROCÈS-VERBAL -

Nombre de Membres :

- en exercice 15
- présents 11
- votants 13
- quorum 08

date convocation : 09/07/2024
date d'affichage : 09/07/2024

Le Conseil Municipal de CUFFY (Cher) dûment convoqué s'est réuni le JEUDI 18 JUILLET 2024 à 18 H 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Présents : MM. et Mmes HURABIELLE LYON LORRE DUCROT KALUZNY (arrivée 18h50) BAUJARD PENARD LEJEUNE PASTOUT PILLIER BARON

Absents : Mr LESUEUR
Mme DUPOUY, excusée
Mme ROCHE procuration à M. BARON
Mme CHAHINIAN procuration à Mme PENARD

Secrétaire de séance : Mme LORRE

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

1) COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS / POINT SUR LES TRAVAUX

Voirie

Le CM fait le point sur :

- le choix de l'entreprise qui interviendra pour effectuer le changement des fenêtres en bois de la Mairie (voté à l'unanimité). Il a été retenu l'entreprise MENUISERIE TRIBOULET pour un montant de 14768.92€ TTC
- les travaux réalisés depuis le début de l'année et prévu au budget : création d'une rampe PMR, pose d'une clôture et d'un portail à l'école maternelle ainsi que le nivellement du terrain ; coupe et taille d'arbre, travaux de curage, reconduction du marché pour la tonte et le débroussaillage ainsi que plusieurs passages concernant La Loire à Vélo)
- les différents travaux à venir :
 - réfection du bas de l'Allée de Bosne
 - rehaussement du portail d'entrée de l'école maternelle (remerciement à M. GUENOT Damien)
 - rebouchage des nids de poules dans diverses rues (prévu fin juillet début août)
 - poursuite de l'aménagement du jardin de l'école (changement de clôture)
- l'installation d'un panneau « STOP » à l'intersection « rue de la Chappe -RD45 » car peu de visibilité suite à la construction d'un mur
- la pose du panneau « 50 » à la Grenouille qui devrait être posé dans les plus brefs délais par la DDT
- l'intervention d'un géomètre concernant le mur d'enceinte de l'école primaire afin de vérifier l'alignement
- la réalisation d'un Diagnostic de Performance Energétique aux 3 logements de La Cure.
- l'impossibilité d'effectuer la collecte des ordures ménagères suite à des stationnement gênants Rue des Ecluses
- l'envoi des registres d'état civil (de 1974 à 2022) afin de les faire relier
- choix concernant l'achat d'une armoire sécurisée pour le stockage des registres d'état civil à la société SEDI pour un montant de 2642.00€ TTC (voté à l'unanimité)

Affaires scolaires

Le CM note que :

- le dernier conseil d'école a eu lieu le mardi 11 juin
- la remise de livres aux 7 enfants entrant en classe de 6^{ème} a été effectuée par Mme KALUZNY et Mme LEJEUNE lors de la kermesse de l'école du 5 juillet
- les effectifs provisoires pour l'année scolaire 2024 / 2025 sont estimés à 83 élèves pour 4 classes ; il est rappelé qu'en dessous de 80 élèves scolarisés une fermeture de classe est probable
- l'accord pour le renouvellement de la dérogation de la semaine des 4 jours

2) OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES

Après en avoir délibéré l'Assemblée décide à l'unanimité :

- de fixer comme suit les tarifs cantine/garderie pour l'année scolaire 2024 / 2025 :

. repas maternelle	2,85 €	. garderie mensuelle	20,00 €
. repas primaire + adultes	3,20 €	. garderie jour	3,00 €

- il est rappelé que la commune n'a aucune obligation de fournir les goûters. Suite à des remarques d'une minorité de parents sur la composition des goûters (même composition depuis plus de 20 ans), ces derniers seront donc supprimés à partir de la rentrée 2024/2025. (12 pour et une abstention M. BAUJARD)

- de maintenir le montant du loyer de la Sté de Chasse à 80,00 € pour 2024 par 11 voix pour et 2 contre (Mme KALUZNY et Mr BAUJARD)

A l'unanimité :

- de réviser le loyer du bureau de poste suite à l'expiration de la période triennale (4080.00€)
- de louer le logement du RDC de la Cure pour un montant mensuel de 400 € à Mme GUENOT
- de renouveler la convention de mise à disposition de parcelles communales au lieu-dit « Champ Beaulieu » à Mr LABORDE pour une durée de 3 ans
- du renouvellement l'autorisation d'occupation temporaire de la HALLE NAUTIQUE (de janvier 2025 à décembre 2027) pour un

loyer annuel de 5000 €

- classement de la commune dans le nouveau zonage Zone Ruralités Revitalisation (FRR)
- d'instaurer l'exonération de taxe foncière dans les zones France Ruralités Revitalisation

3) PERSONNEL COMMUNAL

L'assemblée note :

- la suppression de poste de deux agents suite au départ en retraite (Mme RAIMOND et Mme CHAUMARD)
- la souscription d'une convention auprès de l'association ASER afin d'effectuer des missions de nettoyage et désherbage durant la période estivale
- l'arrêt maladie de M. CASSIOT du 09 juin au 05 août 2024
- le remplacement de Mme BLAHYJ par Mme BIET (du 06 mai au 05 juillet 2024)
- le recrutement d'un agent contractuel à compter du lundi 2 septembre pour pallier à l'absence de Mme BLAHYJ
- la titularisation de Mme GUENOT au 1^{er} juillet 2024
- la titularisation de Mme DAPOGNY au 1^{er} septembre 2024

4) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Après avoir rappelé que les comptes-rendus des différentes réunions de la CDC sont diffusés à chaque conseiller, M. le Maire fait le point sur les dossiers concernant :

- la session d'été du centre de loisirs du 08 juillet au 30 août sur les 2 sites de Cours-les-Barres
- l'organisation également durant cette période estivale de 3 mini séjours (initiations motocross, campinget ferme pédagogique)
- l'entretien des digues de Loire (broyage d'Apremont sur Allier à Marseille les Aubigny)
- la construction de la maison domotique à TORTERON en cours (10 logements)

5) QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée prend note :

- de la présence de l'office de Tourisme sur le Marché d'été les vendredis 12 et 26 juillet ainsi que le 09 août
- du courrier de remerciement de Mme RAIMOND suite à son départ en retraite
- du courrier de remerciement de Mme PENARD suite au décès de son père
- la mise en place sur le site internet d'un accès adapté aux personnes en situation de handicap pour un coût d'environ 1500€
- désignation d'un référent communal ambroisise (plante invasive)
- que le concours « Maisons Fleuris » à eu lieu le 18 juillet.

Mr LYON propose de valoriser le terrain communal Rue du Champ Grillau en le mettant à disposition. Il est rappelé que le dépôt de déchets verts est interdit sur ce terrain.

Mme KALUZNY souhaite que les usagers soient informés lors du dépôt d'une demande de permis de construire de l'importance de l'intégration paysagère (haies champêtres) .

Mr DUCROT (voir annexe)

Mr PILLIER convie les membres du CM au tournoi du Club de Tennis

Mme PENARD signale des nids de poule Rue des Vieilles Rames provoquant des projections sur le mur d'enceinte d'une habitation lors du passage de véhicules

Mme LEJEUNE rapporte que des ardoises sur le toit de l'église sont déplacées et qu'un risque d'humidité est à prévoir. Il est également signalé la déambulation récurrente de chiens

Mr BAUJARD indique qu'une remorque de poids lourds est régulièrement stationnée au pied de la levée du Déversoir.

CIVISME :

Il est rappelé que les feux sont autorisés uniquement du 1^{er} octobre au 30 avril le matin (voir arrêté portant interdiction de feux)

Un rappel est également fait contre les nuisances sonores (arrêté relatif à la lutte contre les bruits de voisinage)

Ces deux arrêtés ont été publiés dans le bulletin Municipal d'avril et se trouvent également sur le site internet.

- Séance levée à 20 H 50 -

Questions diverses

- Le poteau de signalisation « cédez le passage » et les plots détériorés au centre socioculturel seront prochainement remplacés, les auteurs ayant été identifiés.
- Le rebouchage des trous impasse des Breuilles et sur une grande partie des rues de la commune a été réalisé par les agents techniques.
- Les travaux d'enfouissement de l'éclairage public rue des Fourmis est en cours.
- Le nivellement du terrain de l'école primaire sera réalisé pendant les vacances scolaires
- Des architectes sont venus visiter les bâtiments communaux du Guétin dans le cadre d'une étude de faisabilité du projet de rénovation porté par l'EPFLI et la municipalité.
- Une relance a été faite auprès de Madame PERROT de VNF, concernant le ravinement sous le trottoir rue du Port et la haie obstruant le logo de l'escale du Guétin.
- Des riverains se plaignent de l'incivilité concernant le bruit et le brûlage de déchets verts. Il est rappelé qu'il y a des arrêtés encadrant ces activités et qu'il faut contacter la Gendarmerie sur le non-respect de ceux-ci.
- Les riverains du Guétin s'inquiètent de la dégradation du mur de la RD976, des pierres tombent, les escaliers sont dégradés et risquent des accidents corporels.
- La barrière d'accès entre les deux ponts au Guétin a été remplacée.



CONSEIL MUNICIPAL du 24 OCTOBRE 2024

Nombre de Membres :

- en exercice 15
- présents 13
- votants 15
- quorum 08

- PROCÈS-VERBAL -

Le Conseil Municipal de CUFFY (Cher) dûment convoqué s'est réuni le JEUDI 24 OCTOBRE 2024 à 18 H 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Présents : MM. et Mmes HURABIELLE LYON LORRE DUCROT LESUEUR

Date de convocation : 16/10/2024

KALUZNY BAUJARD PENARD LEJEUNE PASTOUT PILLIER BARON

Date d'affichage : 16/10/2024

ROCHE

Absents : Mme DUPOUY, excusée (procuration à Mr LESUEUR)
Mme CHAHINIAN, excusée (procuration à Mme LORRE)

Secrétaire de séance : Mme LORRE

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

1) SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS

Suite aux rencontres de la commission « Associations » avec les associations communales qui ont eu lieu du 1 au 3 octobre et à l'issue de la réunion de la commission « Finances » du 4 octobre, le CM décide à l'unanimité de fixer le montant des subventions qui seront allouées aux associations pour 2024 (annexe 1) après avoir rappelé que certaines aides ont déjà été attribuées lors du conseil du 8 avril (coopérative scolaire et CCAS).

Mr PASTOUT fait remarquer qu'il est dommage que certaines associations ne viennent pas assister à la rencontre annuelle.

2) TARIFS 2025 / OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES

Après la réunion de la commission « Finances » du 4 octobre, le CM décide à l'unanimité :

- de fixer les tarifs qui seront appliqués en 2025 sur la base d'une augmentation de 1 % (annexe 2)
- de solliciter auprès du Crédit Agricole le renouvellement d'une ligne de trésorerie d'un montant de 200 000,00 €.
- d'autoriser les virements de crédits qui s'avèreraient nécessaires au budget d'ici le 31 décembre.
- de modifier la participation employeur de la prévoyance santé des agents à hauteur de 75%.

3) COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS / POINT SUR LES TRAVAUX

Rapports annuels 2023

M. le Maire présente à l'assemblée les rapports dressés par :

- le SIAEPA de Cuffy/Cours-les-Barres (services d'eau potable et d'assainissement collectif)
- la CDC des Portes du Berry (service d'assainissement non collectif SPANC)
- le SDE 18 (activités et exploitation de l'éclairage public sur la commune)
- le Conseil Départemental du Cher (comptages routiers).

A l'unanimité, le CM prend acte de la réception de ces différents rapports qui sont aussi consultables en mairie.

Affaires scolaires

L'assemblée note que :

- 84 élèves se répartissent en 4 classes pour l'année scolaire 2024/2025 (primaire 56 / maternelle 28).
 - 70 enfants en moyenne fréquentent la cantine, 32 la garderie du matin et 25 celle du soir.
 - les élections des représentants des parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 11 octobre.
 - la convention pour l'étude surveillée a été renouvelée avec l'APE (lundi et jeudi de 17 H 15 à 18 H).
 - le bilan cantine/garderie a été dressé pour l'année scolaire 2023/2024 (6144 repas et 899 garderies).
 - la visite de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale a eu lieu le 24 septembre dans la matinée.
 - le conseil d'école a eu lieu le mardi 15 octobre.
 - la dérogation concernant le transport des collégiens scolarisés dans un établissement privé dans la Nièvre avait été refusé à la rentrée des classes puis remis en place quelques jours après la rentrée.
 - la distribution du goûter avait été suspendu à la rentrée suite d'une remarque dans le cahier « hygiène et sécurité ». Une lettre de soutien signée par 48 familles a permis de rétablir le goûter.
 - qu'une fermeture de classe est à prévoir en dessous de 80 élèves scolarisés.
 - après concertation avec la directrice de l'école, le rehaussement du portillon de l'école maternelle a été effectué.
 - qu'un capteur de CO2 a été installé dans chaque pièce de l'école depuis 2021.
 - l'installation de toile d'ombrage dans les jardins de l'école primaire et maternelle qui ont été aménagés cette année seront installés au printemps.
 - il a été demandé pour plus d'intimité l'installation de cloison entre chaque toilette à l'école maternelle (dossier à l'étude).
- Mr PASTOUT signale la dangerosité des véhicules qui stationnent sur la chaussée le temps de déposer les enfants à l'école.

Travaux / Matériel

Le CM fait le point sur les opérations se rapportant :

- au changement du grillage de l'école maternelle (suite de l'aménagement du jardin)
- au rebouchage des nids de poule dans diverses rues de la commune (7200€ TTC)
- au reprofilage de la chaussée Allée de Bosne (8500€ TTC)
- à la pose d'un avaloir Rue des Linans (1020€ TTC)
- à la mise en place d'une nouvelle application « PANNEAU POCKET » (990€ TTC) remplaçant CIVOX
- à la pose des fenêtres de la Mairie (cette dernière est prévue sur la période novembre/ décembre)

4) MODIFICATION DES STATUTS CDC

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'accepter la modification de la compétence "action sociale d'intérêt communautaire"

- Nouvelle loi Enfance/jeunesse (création et gestion d'un centre de loisirs, d'une halte-garderie, d'un relais petite enfance..)

Et profite de cette modification pour apporter :

- Précision sur l'économie (actions de développement économique)
- Précision sur l'accueil des citoyens français itinérant (Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs)

5) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Après avoir rappelé que les comptes-rendus des différentes réunions de la CDC sont diffusés à chaque conseiller, M. le Maire fait le point sur les dossiers concernant :

- le fonctionnement du centre de loisirs qui affiche complet lors des activités du mercredi et sur la session de la Toussaint qui aura lieu du 21 au 31 octobre (51 inscrits)
- GEMAPI : . Un deuxième passage a été fait sur les digues (tontes)
 - . La plateforme de gestion des digues de Loire (PAIC) avec la Nièvre n'est pas encore en service
- l'engagement de la construction d'un bâtiment de stockage inter-communal

- le commencement des travaux du centre de loisirs (aire de jeux, tour du bâtiment en béton désactivé et consolidation de l'amphithéâtre)
- l'étude pour la pose de bornes à camping-car sur les communes de la Guerche/ l'Aubois, Marseille les Aubigny, Germigny l'Exempt et Jouet sur l'Aubois)

6) QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée :

- émet à l'unanimité un avis favorable pour la suppression de deux postes suite au départ en retraite de Mme RAIMOND et Mme CHAUMARD (suite à l'avis favorable du Comité Technique).
- prend connaissance d'une alerte du Président du Conseil Départemental du Cher sur les difficultés financières des départements.
- émet un avis favorable suite à la demande de subvention pour le Congrès Départemental des Sapeurs-Pompiers qui se déroulera à La Guerche/ l'Aubois en juin 2025. Une subvention de 500€ sera donc allouée aux Sapeurs-Pompiers de La Guerche/l'Aubois.
- donne son accord à VNF pour le stationnement des bateaux à la Halte Nautique (du 10 novembre 2024 au 31 mars 2025) pendant les travaux au Port de Sermoise.
- décide à l'unanimité de passer une convention avec la Préfecture afin de pouvoir transmettre les actes de manière dématérialisée
- aborde la question du Marché d'été ; il est proposé la création d'une association en 2025 afin d'assurer la continuité du Marché d'été en 2026
- est informé que le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025 (le recrutement de deux agents recenseurs aura lieu).

Mme LORRE remercie les personnes ayant pu l'aider au bon déroulement du Marché d'été

Mme KALUZNY remercie pour la pose des deux panneaux 50 à la Grenouille

Mme PENARD signale :

- des arbres prêts à tomber aux abords de l'étang communal
- que des incivilités ont été commises à l'étang communale et que les filets installés pour lutter contre les cormorans ont été coupés
- demande quand interviendra l'entreprise pour effectuer le marquage du STOP situé au carrefour Rue des Vieilles Rames / Rue du Pré du Roc

Mr PILLIER tient à remercier la commune pour la subvention allouée au Club de Tennis.

Mr DUCROT informe :

- que l'entreprise pour la peinture des STOP doit intervenir prochainement (devis signé en août)
- que l'accotement de la Rue du Colombier sera nettoyé à la fin des travaux
- que les cimetières ont été entretenus de manière régulière
- que les deux portails des ateliers et le portillon de l'école maternelle ont été repeints
- rangement des extérieurs des ateliers
- de l'entretien des volets de La Cure
- que les panneaux de signalisation au centre socio-culturel ainsi qu'à différents endroits de la commune seront réinstallés
- qu'un rebouchage temporaire des nids de poule dans diverses rues de la commune sera fait
- aborde le sujet des chiens errants qui devient de plus en plus récurrent
- signale des incivilités et des vols de panneaux de signalisation
- rappel que la Levée des Joigneaux est interdite à la circulation et que des contrôles de gendarmerie seront faits

Mr LYON évoque son mécontentement et son intervention auprès de l'entreprise ENEDIS. Cette dernière n'ayant pas fini les travaux commencés en juillet Rue des Barres.

-Séance levée à 20H45-

COMMUNE DE CUFFY – CHER

- SUBVENTIONS -

	2023	2024
- Association « Musique Harmonie »	150,00	150.00
- Association « Protection Loire/Allier/Environs »	150,00	150.00
- APE (association des parents d'élèves)	150,00	150.00
activités culturelles	500,00	400.00
- Club des Seniors de CUFFY	500,00	500.00
- Comité des Fêtes de CUFFY	1 000,00	1000.00
Travaux local		450.00
- Tennis Club de CUFFY	600,00	600.00
- Gymnastique Volontaire de CUFFY	350,00	350.00
- La Gaule de CUFFY	500,00	500.00
- Société de Chasse de CUFFY	170,00	170.00
- Association « Q FICELES »	150,00	150.00
- Association de pétanque « LE COCHONNET »	300,00	300.00
challenge Jeunes travaux	200,00	200.00
- Association Sauvegarde Patrimoine CUFFY	150,00	150.00
80 ANS LIBERATION		300.00
- Association « FROGS COUNTRY DANCE DE CUFFY »	300,00	300.00
- Association « LA CLE DES CHANTS »	150,00	150.00
- Association « Aubeis de Terre et de Feux »	40,00	40.00
- Association locale ADMR	125,00	125.00
- Bibliothèque Centrale de Prêt du CHER	60,00	60.00
- Refuge Beauregard	100,00	200.00
- Coopérative scolaire de CUFFY (dont timbres)	610,00	610.00
- Voyages scolaires	2 000,00	2000.00
voyages classe découverte	2 500,00	2500.00
- DIVERS	3 245,00	2145.00
- Centre Communal d'Action Sociale de CUFFY	7 000,00	7000.00
- Fête de Noël	5 000,00	5000.00

COMMUNE DE CUFFY

TARIFS au 01/01/2025

		<u>2024</u>	<u>2025</u>
<u>CENTRE SOCIOCULTUREL</u>			
- Location habitant commune	1 jour	298,00	301,00
	2 jours	382,00	386,00
	3 jours	444,00	448,00
- Location extérieur commune	1 jour	493,00	498,00
	2 jours	617,00	623,00
	3 jours	685,00	692,00
- Vin d'honneur (1/2 journée)	commune	159,00	161,00
	extérieur	256,00	259,00
- Location association	commune <i>rifles – 1 jour</i>	113,00	114,00
	<i>rifles – 2 jours</i>	211,00	213,00
	<i>rifles – 3 jours</i>	309,00	312,00
	<i>autres manifestations</i>	176,00	178,00
	extérieur <i>1 jour</i>	532,00	537,00
	<i>2 jours</i>	754,00	762,00
	<i>3 jours</i>	1 030,00	1 040,00
- Location commerçant	commune	621,00	627,00
	extérieur	802,00	810,00
- Caution		824,00	832,00
- Forfait ménage (salle non propre)		150,00	150,00
- Vaisselle manquante	- verre, tasse, soucoupe, couvert	1,50	1,50
	- assiette	2,00	2,00
	- broc	2,50	2,50
<u>CIMETIERE</u>			
- Concession trentenaire (2 m2)		192,00	194,00
- Concession cinquantenaire (2 m2)		289,00	292,00
- Concession perpétuelle (2 m2)		600,00	606,00
- Creusement fosse		217,00	219,00
- Exhumation		155,00	157,00
<u>COLUMBARIUM</u>			
- Concession trentenaire		419,00	423,00
- Concession cinquantenaire		600,00	606,00
<u>CAVURNE</u>			
- Concession trentenaire (1 m2)		96,00	97,00
- Concession cinquantenaire (1 m2)		142,00	143,00
- Concession perpétuelle (1 m2)		356,00	360,00
<u>COUPE DE BOIS</u>			
	le stère	7,00	7,00
<u>PARTICIPATION SCOLAIRE</u>			
Elèves d'APREMONT fréquentant l'école de CUFFY		191,00	193,00

La vie de la commune ...

REPAS DES ANCIENS

120 convives ont pu déguster le repas d'automne préparé par les membres du CCAS le 26 octobre dernier.

Après-midi festif animé par Mickael PIGEAT où chacun a pu danser sur des musiques rythmées.

Les personnes ne pouvant se déplacer ont bénéficié d'un repas livré à domicile.

Un moment convivial fait de rencontres et de détente, qui encourage les organisateurs à s'investir pour maintenir cette manifestation.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

M. PEUVOT (*président de la section des Anciens Combattants*) a déposé une gerbe aux monuments aux mort de CUFFY et d'APREMONT-SUR-ALLIER, accompagné par M. LESUEUR (*conseiller municipal et correspondant défense de CUFFY*) et Mme AUTHIER, maire-adjoint d'APREMONT-SUR-ALLIER.

Le message de la Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants a été lu par les élus dans leur village respectif.



La magie de Noël a bel et bien opéré vendredi 6 décembre, de 15 h à 22 h au centre socioculturel, où 36 exposants avaient répondu à l'invitation.

Un moment féérique avec un marché gourmand et des idées cadeaux.

Tout avait été minutieusement mis en place par la Municipalité et l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Historique de CUFFY et de son église.

Les nombreux visiteurs ont déambulé de stand en stand pour dénicher des cadeaux à mettre sous le sapin, passer commande auprès des producteurs locaux pour le réveillon, ou tout simplement se faire plaisir.

Sans oublier la dégustation du vin chaud, du chocolat chaud, pain d'épice et gâteaux à la buvette et de partager un moment avec les amis.

Une ambiance conviviale et festive pour préparer les fêtes de fin d'année.



ARBRE DE NOËL

90 enfants âgés de 2 à 10 ans ont répondu à l'invitation du CCAS et des écoles pour fêter Noël le vendredi 13 décembre en fin d'après-midi.

40 enfants ont reçu des mains du Père Noël un cadeau et des friandises pendant que les plus grands au nombre de 50 recevaient un bon d'achat de 15 € et des friandises.

Les enfants ont apprécié le goûter servi par les membres du CCAS.

Organisé au profit de la coopérative scolaire, le marché de Noël fut une réussite.

Mais pour le public, le plus important a été le spectacle offert par les enfants et orchestré par les enseignants.

Merci aux enfants, aux enseignants, au personnel communal et aux membres du CCAS pour ce moment apprécié de tous.



GOÛTER DE NOËL DES SENIORS

Organisé par le Club des Seniors et le CCAS, le traditionnel goûter a accueilli une centaine de convives le samedi 14 décembre.

Un généreux goûter composé de brioches, bûches, œufs à la neige ... et une piste de danse animée par Mickael PIGEAT, ont fait le bonheur de tous.

- COLIS DE NOËL -

Les membres du CCAS ont parcouru la commune pour remettre le traditionnel colis de Noël aux habitants âgés de 63 ans et plus.



88 colis simples et 79 doubles ont ainsi été distribués.

BONNES FÊTES DE DE FIN D'ANNÉE

CONCOURS MAISONS FLEURIES

La remise des prix du concours des maisons fleuries organisé par notre commune a rassemblé les lauréats le mercredi 18 décembre.

L'accueil agréable de notre village est réel et la participation des habitants via le fleurissement le rend encore plus attractif.

Les lauréats ont connu une année difficile avec la météo pluvieuse comme les années précédentes avec les sécheresses. Malgré ces aléas climatiques, chaque année, les participants arrivent à obtenir un fleurissement de qualité.

Venant de communes voisines, les membres du jury ont été remerciés et chaque lauréat a reçu un coffret gourmand suivi du verre de l'amitié.

CENTRE SOCIOCULTUREL

Le centre socioculturel a accueilli diverses manifestations en cette fin d'année :

- le marché de Noël organisé par la Municipalité et l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine,
- le spectacle de l'école et le goûter de Noël organisés par le CCAS et l'école avec remise de cadeaux par le Père Noël
- le goûter dansant des Seniors organisé par le CCAS et le club des Seniors
- la remise des prix du concours municipal des maisons fleuries

Pour accueillir tous ces visiteurs et convives, la salle a été minutieusement décorée et les compliments ont été nombreux.

Un grand merci à Odile LORRE et Julien CASSIOT pour l'embellissement de cet endroit, entre sapins de Noël et de très nombreuses décorations sur les murs sans oublier les traditionnelles guirlandes lumineuses.



ILLUMINATIONS

La municipalité a choisi de décorer différents bâtiments communaux pendant cette période de fête.

L'école primaire avec son sapin, le centre socioculturel, l'église, la mairie avec installations de prises extérieures ainsi que l'école maternelle pour la première fois.

Merci à notre agent municipal pour son implication.

NEIGE ET ROUTE



Depuis quelques années, l'axe la Guerche-sur-l'Aubois / Cuffy / le Guétin / Nevers est classé en route prioritaire par le Conseil Départemental du Cher, pour le déneigement et le sablage régulier. Je vous invite donc à prendre cet axe pour vos déplacements sur Nevers, Varennes-Vauzelles, Fourchambault ou autres villages de la Nièvre. L'axe départemental Cuffy / Cours-les-Barres n'est pas prioritaire et devrait être évité en période de neige sauf à connaître de forts désagréments.

A Cuffy, village rural, nous ne sommes pas équipés de chasse-neige, nous sommes en système D. Les ronds-points, les stops, les montées sur les levées sont dégagés à la pelle et salés. Des tas de sables sont déposés pour permettre un redémarrage en côte.

La campagne a ses avantages et ses inconvénients, la période hivernale peut en être un.

Prudence, vigilance, patience et vitesse limitée sont de mises en période hivernale et par temps de neige.

Notre village, comme de plus grandes villes, comme les autoroutes ou les routes départementales, ne peut pas être déneigé totalement. Ces désagréments sont réels mais malheureusement difficiles à anticiper et à éviter.

INFOS ROUTE CONSEIL DEPARTEMENTAL : PERIODE HIVERNALE

Afin de connaître l'état du réseau routier départemental, Le Conseil Départemental met à disposition des usagers différents moyens de communication.

Site internet : www.inforoute.fr avec carte interactive et infos rafraichies chaque jour ou www.cg18.fr

Numéro vert : 0.800.15.15.18 renseigne aussi bien sur les conditions de circulation que sur le transport scolaire.

source : Conseil Général

Suite à un appel d'offres, la société VÉOLIA a été retenue pour la collecte des déchets ménagers. Prestataire depuis 2017, la société BRANGEON cessera son activité au 31 décembre 2024.
Le jour de collecte des bacs bordeaux et jaunes reste fixé au jeudi tous les quinze jours.

NOUVEAUTÉ : La collecte du bac vert s'effectuera le lundi toutes les huit semaines, le décloisonnement de l'ancien bac (couvercle vert et bleu) a permis de doubler la capacité de ce bac vert.
Le calendrier du tri et la dépêche du SMIRTOM ST AMANDOIS sont distribués avec ce bulletin municipal.

SYSTÈMES D'INFORMATION ET D'ALERTE

- système d'alerte et d'information

La Mairie a mis en place un système d'alerte et d'information depuis plusieurs années.
Pour toute 1^{ère} inscription ou pour toute modification, il vous suffit de remplir la fiche que nous vous distribuons avec ce bulletin municipal.
En cas de changement de numéro de téléphone, n'oubliez pas de nous le signaler !

- nouvelle application PANNEAU POCKET

Depuis quelques années, via le prestataire informatique de la Mairie, nous avons mis en place l'application CiVox. Suite à l'arrêt du développement de cette application par notre prestataire, nous nous sommes rapprochés de l'Association des Maires Ruraux de France qui a développé l'**application Panneau Pocket** pour les communes. Cette application permet de retrouver l'actualité de la commune : informations, alertes, évènements. Dans le menu, vous trouverez différentes rubriques et un accès direct à notre site internet. Une notification vous signalera toute nouvelle information.
Pour l'utiliser sur votre portable : charger l'application « Panneau Pocket » puis saisir le nom de la commune « Cuffy » et le code postal « 18150 » et ainsi vous pourrez naviguer et vous tenir informé !



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement :

contacter l'accueil de la mairie
ou le Centre du Service National de Tours/Antenne d'Orléans au 02.38.65.21.83
ou courriel : dsn.csn-trs@sqa.defense.gouv.fr

Les associations communales ...

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Notre club de gymnastique fonctionne bien et compte 42 adhérents.
Les séances sont animées par LÉA, monitrice diplômée, tous les lundis de 19 h à 20 h.
Notre randonnée d'octobre a rencontré un grand succès avec 83 participants.
Nous vous attendons aussi nombreux(ses) à notre randonnée du 23 mars prochain.

Joyeuses fêtes à toutes et tous.

Pour nous contacter : gymvolontairecuffy18@gmail.com

Le Bureau



LA GAULE de CUFFY



La Gaule de CUFFY prépare l'année 2025, l'alevinage a commencé.

406 kg de gardons, 10 kg de goujons, 15 kg de tanches ont été déversés à l'étang communal. Reste à venir 10 kg de brochets et 100 kg de carpes.

En ce qui concerne les lots sur le canal, 23 kg de sandres et 20 kg de tanches ont été déversés, reste à rajouter 150 kg de gardons.

La Fédération de Pêche du Cher nous octroie un lot de 40 kg de brochets.

Notre bourse vente de matériel ancien de pêche aura lieu le 2 Mars 2025 au centre socioculturel.

LA GAULE DE CUFFY vous présente ses meilleurs vœux pour 2025.

Le président et son bureau



CLUB DES SENIORS

Repas à LA CABANA le 07 novembre, goûter des Seniors coorganisé avec le CCAS le 14 décembre, Noël du Club le 19 décembre avec remise d'un colis gourmand aux adhérents sans oublier nos rencontres les jeudis, tous les quinze jours.

Jeux de société, jeux de cartes, riflettes ... le tout accompagné d'un goûter, sont au programme de ces après-midi conviviaux.

Nous reprendrons nos activités le jeudi 09 janvier et l'Assemblée Générale aura lieu le jeudi 23 janvier.

La Présidente, Véronique HURABIELLE



LES Q FICELÉS

En cette fin d'année, les randos se poursuivent le mercredi après-midi :

- mini marche environ 4 km
- petite marche entre 6 à 8 km
- grande marche entre 10 à 12 km

L'Assemblée générale du club a eu lieu le 24 novembre dernier avec élection du bureau et désignation d'un nouveau président : Mr François ZAJEWSKA.

Un grand merci à Gilles ROUX pour les années passées à la tête des Q FICELÉS.

Un vin d'honneur et un repas ont clos cette journée.

Programme 2025 :

- 1^{er} février : dîner dansant
- 23 mars : repas annuel du club
- 27 avril : Grande Vadrouille
- du 14 au 17 mai : sortie annuelle du club dans la Brenne à Lureuil
- 5 juillet : Barbecue

Les programmes des randonnées pour 2025 sont accessibles sur le site internet de l'association à l'adresse indiquée ci-après, dans la rubrique « agenda »

Pour tout contact avec notre association , veuillez vous adresser à :

- M.François ZAJEWSKA - Président - tél : 06.62.88.86.25
- M.Jean-Luc VIENNOIS - vice-président
- adresse mail : qficeles@gmail.com

site Internet : <http://www.qficeles.e-monsite.com>



As-



- HORAIRES d'OUVERTURE des DECHETTERIES -

➤ TORTERON

lieu-dit PATINGES - ☎ : 02.48.74.54.31

- Lundi fermé
- Mardi 13 h 30 / 16 h 50
- Mercredi 08 h 30 / 11 h 50
- Jeudi 13 h 30 / 16 h 50
- Vendredi 08 h 30 / 11 h 50

➤ LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

rue Pierre Boucher - ☎ : 02.48.76.45.63

- fermé
- 08 h 30 / 11 h 50
- 13 h 30 / 16 h 50
- 08 h 30 / 11 h 50
- 13 h 30 / 16 h 50



Cette année encore, le Comité des Fêtes de Cuffy a su animer notre commune grâce à de nombreux événements. Nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli ensemble. Parmi les temps forts :

- **20 avril 2024** : Soirée moules/frites réussie grâce à notre super équipe de matelots qui étaient tous sur le pont. La section danse ainsi que le repas ont contribué à la réussite de cette fête !



- **22 juin 2024** : Le rallye-vélo, une météo défavorable nous a obligés à regret d'annuler cette journée.
- **8 septembre 2024** : « Arts à Presle » Pour la première édition de cette manifestation, le succès était au rendez-vous.



- **14 & 15 septembre** : traditionnelles Saint-Maurice et Brocante étaient au rendez-vous sous le soleil. La foule des grands jours était présente et encore une fois, les bénévoles ont assuré !



Ces réussites sont le reflet de notre esprit collectif et de notre amour pour notre village.

L'année 2025 s'annonce toute aussi riche et animée, avec un programme varié qui saura, nous espérons, ravir petits et grands. Voici les principales dates à retenir :

- 4 & 5 janvier - Rifles
- 7 février - Assemblée Générale à 18h00 salle des fourmis
- 29 mars - Repas Gaulois
- 14 juin - Rallye vélo
- 7 septembre - Arts à Presle
- 20 & 21 septembre - St Maurice et Brocante
- 15 novembre – Moules frites

Comme toujours, notre comité a besoin de nouvelles énergies. Si vous souhaitez participer davantage ou connaissez des personnes intéressées, n'hésitez pas à nous en parler. La réussite de nos projets dépend de l'investissement de chacun.

Nous sommes convaincus que 2025 sera une année exceptionnelle, riche en moments de joie et de convivialité. Nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux pour cette fin d'année.



Association Parents d'Elèves
CUFFY

**Votre Association de Parents d'Elèves vous souhaite
une très belle et heureuse année 2025 !**

La fin d'année a été marquée par plusieurs projets menés par votre APE.

Le 17 novembre a eu lieu une opération de nettoyage du Bec d'Allier en partenariat avec l'Association pour la protection du confluent de la Loire et de l'Allier. Une trentaine de bénévoles, adultes et enfants confondus, ont chaussé les gants pour rendre notre belle nature plus propre.



Les acheteurs ont été ravis de leur sapin du Morvan, et ont permis à l'APE de faire don des bénéfiques au Téléthon. Pour le plus grand bonheur des enfants de maternelle et d'élémentaire, la mairie a offert un sapin pour chaque école.



Dans l'optique de valoriser les commerçants locaux, un nouveau partenariat a été créé avec la boutique « Les Beaux Savons » de La Guerche-sur-L'auvois en proposant des savons et autres produits avec une commission reversée à l'APE.

Nos prochains rendez-vous

18 janvier : après-midi jeux de société

9 mars : Carnaval

Nous remercions chaleureusement les familles qui participent à nos événements. Ces moments, qu'ils soient festifs ou destinés à collecter des fonds pour nos projets, demandent de l'investissement de la part des bénévoles et sont essentiels pour soutenir les initiatives scolaires.

Plus que jamais, nous comptons sur tous les parents, élèves, familles pour continuer à faire vivre l'APE. Votre soutien, en participant aux événements et actions proposés, fait toute la différence et assure la pérennité de notre association.

Ensemble, faisons vivre notre commune et son école !



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU CONFLUENT DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER ET DE SES ENVIRONS

La trame noire

Les espèces animales et végétales ont besoin de lieux de vie propices à leur épanouissement, leur reproduction ... Ces réservoirs de biodiversité ne sont viables que s'ils sont reliés entre eux. Ces corridors de liaison sont appelés trames. Celles-ci permettent aux espèces de se déplacer, de se nourrir, de perpétuer une diversité génétique ...

Par exemple, les trames vertes correspondent aux milieux naturels terrestres, les trames bleues sont représentées par des réseaux aquatiques et humides (fleuves, rivières, zones humides, estuaires ...). Pour la survie de la biodiversité dans son ensemble, il est vital de maintenir ces continuités écologiques en bon état, mises à mal par la fragmentation des territoires due aux infrastructures, à l'urbanisation, à la disparition des haies, à l'agriculture intensive, à la banalisation du paysage...

Parmi toutes les trames écologiques, la trame noire reste une des moins connues. Elle a pour objectif de limiter la dégradation et la fragmentation des habitats naturels par la lumière artificielle durant les nuits. Elle concerne les espèces nocturnes qui ont besoin d'obscurité pour se nourrir, se déplacer. Depuis l'origine, les alternances de jour et de nuit ont structuré l'évolution du vivant.

Certains oiseaux, insectes se repèrent grâce aux étoiles, à la lune, une lumière artificielle va les attirer ou les repousser et leur feront perdre tout sens d'orientation. Quelques exemples : pour la flore, une phase d'obscurité permet d'avoir un repos essentiel dans le cycle journalier, pour la faune, les chouettes, les hiboux ont des systèmes de vision adaptés à la pénombre, toute lumière les aveugle et les empêche de repérer leur nourriture, de même pour les chauves-souris ou certains insectes qui émettent leur propre lumière.

L'urbanisation massive de ces dernières années s'est accompagnée d'une prolifération des éclairages nocturnes. Des halos de lumière émis par les villes sont visibles à des kilomètres à la ronde. On assiste aussi à la multiplication des petits lumignons dans les jardins... Mais une prise de conscience de l'importance du maintien de la trame noire est perçue maintenant par de nombreuses collectivités. Bien sûr, la réduction de la facture d'électricité de l'éclairage public reste le motif premier. Cependant, notre communauté de communes des Portes du Berry possède dans son Plan Local d'Urbanisme, une opération d'aménagement et de programmation intitulée « Trame noire et biodiversité », qu'il reste à concrétiser.

Quelques-uns peuvent encore rester partisans d'un éclairage nocturne permanent avec des arguments sans fondement basés sur la peur ou la sécurité. A quoi bon éclairer quand tout le monde dort ?

Même en cette période de fin d'année où illuminations riment avec fêtes, ne pourrait-on pas se dire qu'après une certaine heure, tout éclairage extérieur devrait être éteint ? Ce serait un geste citoyen de réduction de la consommation d'énergie mais surtout il permettrait d'aider la biodiversité nocturne à survivre.

Avec une meilleure prise de conscience environnementale, bonne et heureuse année 2025 à tous.



Pierre KALUZNY



Le club de pétanque LE COCHONNET vous informe de son changement de bureau

Nouveau bureau :

Mr GUYOT Michael en tant que Président

Mme JOUANNY Sabrina en tant que Secrétaire

Mr BRENIER Didier en tant que Trésorier

Pour cette nouvelle année 2025, le tarif de la licence est de 42 €.

Les entrainements sont ouverts à tous, les mardis et vendredi à partir de 15h30.

Quelques résultats sportifs :

Le club a été récompensé « meilleur club jeunes du Cher »

Léa CHAVENAY est deuxième junior du Cher.

Jessica GUENIVET est troisième junior.

Dylan CHAVENAY est quatrième junior.

Bravo à tous !!!

L'équipe senior est finaliste de la Coupe du Cher contre l'équipe de Marmagne.

Une équipe senior accède à la deuxième division en Championnat des Clubs pour l'année 2025.

Le club a organisé son repas de fin d'année chez notre sponsor au restaurant LA GRENOUILLE le 14 décembre, précédé d'un après-midi bowling.



LE COCHONNET VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES



Recensement de la population 2025



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du **16 janvier 2025**. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

🔍 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !



Nos valeurs :

Proximité – Universalité –

Citoyenneté – Respect de la personne

Devenez bénévole ADMR

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?

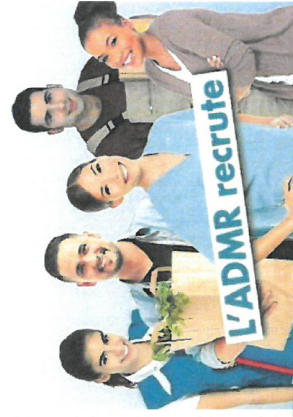
Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en forcément une qui vous intéresse !

L'ADMR RECRUTE

Vous souhaitez aider les autres, permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie...

L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e) ... et bien d'autres encore.

En CDD, CDI, temps plein, temps partiel.



Rejoignez nous,
envoyez vos lettres de
motivation et CV à
info.fede18@admr.org

L'ADMR est là pour vous soutenir

Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne
(*Toilette, repas, habillage...*)
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Courses
- Lien social

Contactez-nous au
02 48 24 03 07



ETAT CIVIL 2024

NAISSANCES

BOUILLÉ	Samuel, Eric	le 06 janvier	NEVERS
DUGUET	Innaya	le 31 janvier	NEVERS
THEBAULT BARROSO-DEBRIX	Pablo, Rafaël	le 03 février	NEVERS
REMER	Thomas, Claude	le 15 février	MOULINS
FOLLI	Khalis, Mickael, Dante	le 17 juillet	BOURGES
MARIN GUILLAUMET	Thélio, Tom, Simon	le 27 juillet	MOULINS
MARTINAT	Arthur, Raphaël	le 12 septembre	NEVERS
CHAIZY	Camille, Philippe, David	le 24 octobre	NEVERS
PERRUCHOT	Esmée, Géraldine, Sophie	le 25 octobre	NEVERS

MARIAGES

YENK Steeve	et	DULIN Aurélie, Raymonde, Bernadette	le 25 mai
BOUZIAI Nicolas, Pierre Jean-Claude, Daniel	et	PIAN Justine, Marie, Elsa	le 22 juin
RIGNAULT Guillaume, Daniel, Martin	et	BESNARD Jennifer	le 10 août

DECES

BARDIOT Suzanne	veuve COURDAVAULT	le 31 janvier	NEVERS
BERTHIER Jérôme, Julien		le 26 février	CUFFY
LEGUAY Jacky, Raymond		le 28 avril	NEVERS
DELVILLE Jean-Louis, Victor		le 16 juin	NEVERS
BOURRET Eugène		le 27 juin	NEVERS
LEGER Jeanne, Marguerite, Georgette	veuve BERTHELOT	le 09 août	BOURGES
FLUSAT Lucette, Jeanne	veuve BERNADAT	le 24 novembre	LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

état civil arrêté à la date du 16/12/2024



CALENDRIER des MANIFESTATIONS 2025



JANVIER

- samedi 4 et dimanche 5 ➤ Rifles – **COMITÉ DES FÊTES**
- samedi 18 ➤ après-midi jeux de société – **ASSOCIATION PARENTS d'ÉLÈVES**

FEVRIER

- samedi 1^{er} ➤ Dîner dansant – **LES Q FICELÉS**
- samedi 15 et dimanche 16 ➤ Rifles – **CLUB DES SENIORS**

MARS

- dimanche 2 ➤ Bourse-vente matériel de pêche - **LA GAULE**
- dimanche 9 ➤ Carnaval – **ASSOCIATION PARENTS d'ÉLÈVES**
- samedi 15 ➤ atelier chant - **LA CLÉ DES CHANTS**
salle des Fourmis
- dimanche 16 ➤ Repas des Anciens organisé par le CCAS
- dimanche 23 ➤ Randonnée pédestre – **GV de CUFFY**
- samedi 29 ➤ Repas Gaulois – **COMITÉ DES FÊTES**

AVRIL

- samedi 5 et dimanche 6 ➤ Rifles - **ASSOCIATION PATRIMOINE HISTORIQUE de CUFFY**
- samedi 26 et dimanche 27 ➤ Rifles – **CLUB DES SENIORS**
- dimanche 27 ➤ **LA GRANDE VADROUILLE – LES Q FICELÉS**